

« 2LH STORE »

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 10 000 €

Siège social : 15 Rue Battant

25000 Besançon

898 079 959 R.C.S. Besançon

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

À Besançon

Le 11 avril 2025

PRÉSIDENCE

L'Assemblée est présidée par Madame Fatma HALBAS.

CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

Une feuille de présence a été établie et signée par les associés présents, à savoir :

- Madame Fatma HALBAS
- Monsieur Rachid OUTHALA

Les associés représentant 100 % du capital social, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

L'Assemblée délibérera sur les points suivants :

1. Changement d'adresse des dirigeants,
2. Transfert du siège social,
3. Modification des statuts,
4. Démission du directeur général,
5. Démission de la présidente,
6. Nomination du nouveau président,
7. Formalités de publicité.

1. CHANGEMENT D'ADRESSE DES DIRIGEANTS

Madame Fatma HALBAS, Présidente, et Monsieur Rachid OUTHALA, Directeur Général de la société, décident de changer leur adresse personnelle, désormais fixée au 12 chemin des Salines, 25870 Châtillon-le-Duc.

2. TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Les associés décident de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : **12 chemin des Salines, 25870 Châtillon-le-Duc**, à compter du **11 avril 2025**.

3. MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence des résolutions ci-dessus, les statuts sont modifiés comme suit :

- L'article 4 (Siège social) est mis à jour pour intégrer la nouvelle adresse du siège.

4. DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Rachid OUTHALA décide de démissionner de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 11 avril 2025.

5. DEMISSION DE LA PRESIDENTE

Madame Fatma HALBAS décide de démissionner de ses fonctions de Présidente, à compter du 11 avril 2025.

6. NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT

Les associés décident de nommer Monsieur Rachid OUTHALA en qualité de nouveau Président, à compter du 11 avril 2025.

7. FORMALITÉS DE PUBLICITÉ

L'Assemblée décide que toutes les formalités légales liées à ces résolutions seront effectuées conformément à la législation en vigueur, notamment :

- Publication au **Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC)**,
- Inscription modificative au **Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)**,
- Publication dans un journal d'annonces légales habilitées.

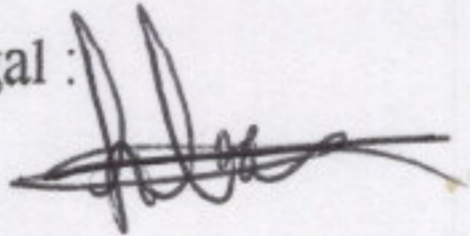
RÉSOLUTION MISE AUX VOIX

Les résolutions susmentionnées ont été mises aux voix et adoptées à la majorité des voix exprimées.

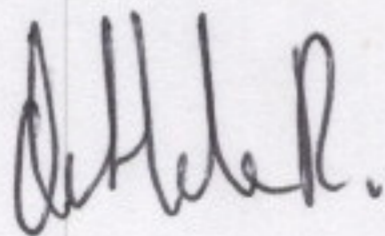
Fait à Besançon, le 11 avril 2025

Signatures :

- Le représentant légal :



- Les associés :



"Certifié conforme par le représentant légal"